

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Commune de Montrond le Château (Doubs) Séance du Conseil Municipal Du mardi 12 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme PRILLARD Angèle, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BOULLANGER Stéphanie, PRILLARD Angèle, STEHLY Audrey.  
Mrs BILLAMBOZ Jean-Xavier, COQUIARD Vincent, GAILLARD Alexandre, LIDOINE Xavier, LOPES Guillaume, PERRIN Pascal, PETERLÉ Gaston, PIGUET Aurélien.

**Absent(e)(s) excusé(e)(s)**: Mmes GIRARDET Fabienne, PIGUET Colette

**Absent(e)(s)** : Néant

**Délégation de pouvoir** : GIRARDET Fabienne à PRILLARD Angèle, PIGUET Colette à PERRIN Pascal

Un scrutin a eu lieu, M. LOPES Guillaume ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été nommé pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ORDRE DU JOUR

#### 1) **URBANSIME** :

- Point sur les dernières autorisations accordées

#### 2) **BOIS** :

- Affouage 2023
- Plantation parcelle 23 suite coupe sanitaire

#### 3) **LOGEMENT COMMUNAL** :

- Prévis donné par M. GAILLARD Arnaud - Attribution logement communal
- Point sur le calendrier des travaux à réaliser

#### 4) **PROJET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CASTELMONTOIS** :

- modification plan de financement de la phase II
- création de sentiers pour la boucle de randonnée et plantation de haies (partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs, échange de terrain et conventions de passage avec les propriétaires et les exploitants agricoles.

#### 5) **VOIRIE** :

- choix du Maître d'œuvre pour les travaux 2023 de la rue du Tilleul

#### 6) **POINTS DIVERS**

- Calendrier des réunions du 2ème semestre
- Signalétique entreprises du village
- Chantier participatif du 24 septembre 2022

Le Compte-rendu de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- Le remboursement d'avance de fonds

Le conseil municipal est d'accord pour l'ajout de ce point.

### **1) URBANSIME :**

- **Point sur les dernières autorisations accordées :**

Déclaration préalable de travaux :

- M. GRESSIER Jean-François – 9 bis rue du tacot : installation d'un générateur photovoltaïque sur toit
- Mme DANJOU Cécile : 1 bis rue de la Mairie : réfection de toiture – changement de tuiles.
- M GUYON Bernard, 2 rue du Tilleul - clôture

### **2) BOIS :**

- Affouage 2023

M Vincent COQUIARD propose au CM de réunir la commission bois le 30 août prochain pour définir les conditions dans lesquelles se dérouleront l'affouage 2022-2023 et de marquer les bois le 3 septembre prochain.

Il rappelle que la campagne d'inscription pour l' affouage 2022-2023 est en cours.

- Plantation parcelle 23 suite coupe sanitaire

M Vincent COQUIARD propose au CM :

- suite à la coupe sanitaire de 2021 sur la parcelle numéro 23 et à l'étude réalisée par le CFPPA de Chateaufarine et à l'avis de l'ONF reçu par mail,
- considérant les couts de plantation sur la parcelle 23,
- considérant la régénération naturelle déjà bien en place sur la parcelle 23,

De ne pas replanter la parcelle 23 et de laisser la régénération naturelle se développer.

Il propose également de voir avec le CFPPA de Chateaufarine si les opérations d'entretien de la parcelle 23 intéressent les formateurs.

Il précise que ce sujet sera réabordé lors de la commission bois du 30 août prochain.

### **3) LOGEMENT COMMUNAL**

- **Prévis donné par M. GAILLARD Arnaud - Attribution logement communal**

M. GAILLARD Arnaud a donné son préavis pour le logement n°3 au 4 rue de l'Eglise qui sera libéré le 30/09/2022.

Mme le Maire propose d'attribuer le logement à M. LIDOINE Guillaume à compter du 01/10/2022 étant donné que ce dernier avait déjà sollicité un appartement précédemment et que sa demande

n'avait pas pu être retenue. Il avait dès lors, par mail, en date du 30/04/2022, demandé à être placé en liste d'attente.

Le loyer s'élève à 300 € à la date de mise à disposition et sera révisé tous les ans selon l'indice de référence des loyers (IRL) (indice en vigueur au mois de septembre 2024).

- sollicite le versement d'une caution par M. LIDOINE Guillaume de 300 € correspondant à un mois du loyer initial,
- indique dans le contrat de location que des travaux d'installation d'une pompe à chaleur et de rénovation de la salle de bain auront lieu en cours de location.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, attribue par **12 voix pour** (M. LIDOINE Xavier ne prend pas part au vote), le logement numéro 3 au 4 rue de l'église à M. LIDOINE Guillaume à compter du 01/10/2022 dans les conditions mentionnées ci-dessus.

#### **4) PROJET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CASTELMONTOIS**

##### **- Modification plan de financement de la phase II**

Madame le Maire explique que le plan de financement validé au conseil municipal du 17/05/2022 est modifié comme suit, afin de solliciter pour 2022, l'aide de la Région Bourgogne Franche-Comté au titre du dispositif ENVI et l'aide du Commissariat de Massif du Jura pour les travaux de plantation de haies et de réalisation des sentiers qui s'inscrivent dans une logique participative avec de nombreux partenaires impliqués dans le projet. Dans ces demandes de subventions au titre de 2022, seront également intégrés les travaux d'acheminement de l'électricité dès 2022 et 2 actes d'acquisition de foncier non prévus dans les demandes de financements précédentes.

Descriptif des travaux :		
TRAVAUX DE RESTAURATION MUR CHATEAU API 25	Coût prévu HT	Coût prévu TTC
2023 PHASE 1	181 222 €	181 222 €
2024 PHASE 2	242 945 €	242 945 €
2025 PHASE 3	226 599 €	226 599 €
2026 PHASE 4	225 017 €	225 017 €
2027 PHASE 5	220 822 €	220 822 €
<b>Sous Total</b>	<b>1 096 605 €</b>	<b>1 096 605 €</b>
EVEHA SURVEILLANCE ARCHEOLOGIQUE	Coût prévu HT	Coût prévu TTC
2023 PHASE 1	33 684 €	40 421 €
2024 PHASE 2	33 684 €	40 421 €
2025 PHASE 3	32 311 €	38 773 €
2026 PHASE 4	32 311 €	38 773 €
2027 PHASE 5	37 782 €	45 338 €
<b>Sous Total</b>	<b>169 772 €</b>	<b>203 726 €</b>
ACHEMINEMENT ELECTRICITE POUR TRAVAUX ET ANIMATIONS	Coût prévu HT	Coût prévu TTC
2022 Acheminement électricité permettre les travaux de restauration et les animations sur le site	39 442 €	47 330 €
CREATION SENTIERS ET PLANTATION DE HAIES	Coût prévu HT	Coût prévu TTC
2022 Création sentiers et plantation de haies	23 680 €	28 416 €
ACHAT DE TERRAIN	Coût prévu HT	Coût prévu TTC
2022 Achat terrains au château pour permettre réalisation accès (2 actes non compris dans programmation ENS 2022)	1 510 €	1 510 €
<b>TOTAL GENERAL POUR 5 ANS</b>	<b>1 331 009 €</b>	<b>1 377 587 €</b>

Répartition du financement :											
Plan de financement prévisionnel	Coût prévu HT	Coût prévu TTC	Part Région (20% sur chantiers patrimoniaux mais max 50k de subvention) sur travaux API surveillance archéo et elec	Part Région dispositif ENVI investissement VIVRE ENSEMBLE (70% avec un maximum de 50 000 euros de subvention)	Part Département (contrat PAC, volet B, 30% mais max 200 000 HT d'assiette)	Part Commissariat Massif Jura (Avenir Montagne Investissement pour 2022 et 2023 puis FNADT de 2024 à 2027, entre 30% et 40% pour atteindre 80% de subvention en complément des autres co-financiers)	Total aides publiques (80%)	Autofinancement commune HT restant après aides publiques (20%)	Part Fondation du Patrimoine, appel à projet patrimoine et emploi	Part Fondation du Patrimoine, campagne de souscription recherche de mécénat	Autofinancement commune HT après aides publiques et privés
Pour 6 ans	1331009	1377587	242981	452421	300000	476584	1064607	286202	100000	50000	116202
2022	64632	77256		452421		84831	517051	12926			12926
2023	2149061	2216431	42981		60000	689441	1719251	42981	20000	10000	12981
2024	2766291	2833661	50000		60000	1113031	2213031	553261	20000	10000	25326
2025	2589101	2653721	50000		60000	971261	2071261	517821	20000	10000	21782
2026	2573281	2637901	50000		60000	958621	2058621	514661	20000	10000	21466
2027	2586041	2661601	50000		60000	968831	2068831	51721	20000	10000	21721

Les explications du Maire entendues, le conseil municipal, par **13 voix pour**, valide ce nouveau plan de financement et autorise Madame le Maire a déposer les demandes de financement au titre de l'année 2022.

- **création de sentiers pour la boucle de randonnée et plantation de haies partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs, échange de terrain et conventions de passage avec les propriétaires et les exploitants agricoles.**

Mme le Maire explique avoir rencontré les différents chefs d'exploitation agricole et propriétaires concernant le projet de circuit de randonnée « le tour du patrimoine castelmontois » afin de leur présenter le projet communal de création de sentiers en bordure de la zone agricole pour relier l'ENS de la Motte au Puits de la Lave puis le Puit de la Belle Louise au Gouffre des Cavottes.

Suite à ces discussions avec les exploitants agricoles, il ressort la nécessité d'établir 2 conventions de passage avec :

- le GAEC Clément, sise à Epeugney et Madame LIDOINE Marie-Thérèse, propriétaire de la parcelle
- le GAEC PIGUET, sise aux Monts Ronds

Ces conventions de passage seront reconductibles tacitement entre les parties et pourront être dénoncées en cas de dégradations constatées dans les parcelles agricoles.

Un échange de terrain doit également être établi entre la municipalité et Monsieur Benoît GOMOT, à surface équivalente.

Cet échange indiquera également que la création d'un sentier avec plantation d'une haie est autorisée sur la parcelle et que le passage des randonneurs est autorisé.

Toutes les haies plantées dans le cadre du projet seront entretenues par la municipalité.

Madame le Maire propose d'établir une convention avec la fédération des chasseurs pour la plantation de 650 ml de haies. La fédération des chasseurs achètera les plants et les mettra en place avec la municipalité et les classes de l'école intercommunale.

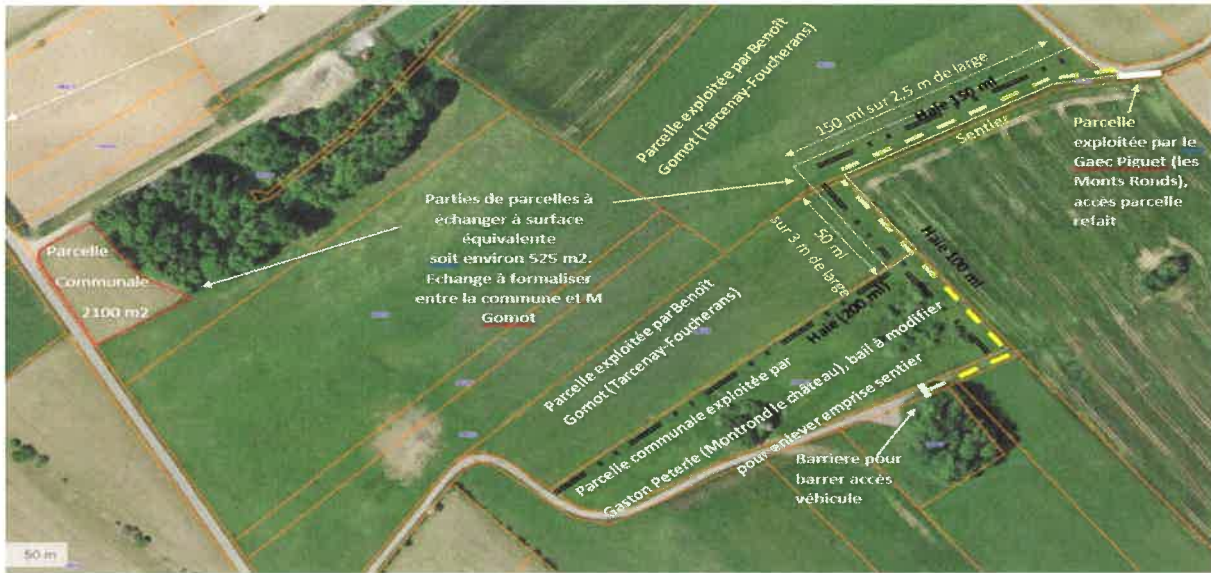
Madame le Maire rappelle que l'EPAGE préconisait dans la zone concernée de recréer des corridors écologiques avec plantation de haies.

Le projet permet donc de répondre à cet objectif.

Elle présente le plan ci-dessous au conseil municipal :







Après débats, le conseil municipal, **par 11 voix pour** (Xavier LIDOINE et Gaston PETERLE ne prennent pas part au vote), autorise Madame le Maire à signer les 2 conventions de passage, l'acte d'échange de terrain mentionnés ci-dessus et la convention avec la fédération des chasseurs pour la plantation des 650 ml de haies.

## **5) VOIRIE :**

### **- Choix du Maître d'œuvre pour les travaux 2023 de la rue du Tilleul**

Mme le Maire présente les 2 devis reçus en mairie concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la Rue du Tilleul.

Les 3 cabinets ont été consultés :

- E.V.I sise 33 avenue de Pasteur – 70250 Ronchamp pour un montant de 11 206,25 € HT soit 13 447,50 € TTC
- .BEJ Ingenierie Comtoise sise rue de la Croix de Mission – 25660 Saône pour un montant de 7 650 € HT soit 9 180 € TTC
- Sarl Benoît DEROCHE sise 6 quai Bugnet – 25000 BESANÇON non intéressé par cette mission.

Le Conseil Municipal, **par 12 voix pour** (M. LOPES Guillaume ne prenant pas part au vote) valide le devis le mieux-disant à savoir celui de BEJ Ingenierie Comtoise sise rue de la Croix de Mission – 25660 Saône pour un montant de 7 950 € HT soit 9 180 € TTC.

## **6) POINTS DIVERS**

### **• Remboursement avance de fonds**

Madame le Maire explique que la facture de 49,99 € TTC du 15/06/2022 de CONFORAMA – ZAC Châteaufarine, 2 rue Paul Eluard – 25000 BESANÇON a été payée directement par Mme BEFFY Stéphanie pour l'achat d'un paravent pour la mairie.

Mme le Maire sollicite l'accord du conseil pour rembourser Mme BEFFY Stéphanie.

L'exposé de Mme le Maire entendu, le Conseil Municipal décide, **par 12 voix pour** (Mme BEFFY Stéphanie ne prend pas part au vote) de rembourser la facture réglée par Mme BEFFY Stéphanie d'un montant de 49,99 € TTC.

- **Signalétique entreprises du village**

Madame le Maire indique que la ferme pédagogique des Vaujeans a fait une demande de remise à jour de la signalétique du village concernant 3 étiquettes à apposer sur les supports existants.

Madame le Maire propose au conseil municipal de prendre en charge le coût des étiquettes, tel que cela a été fait en 2020 pour les 2 étiquettes du « bar épicerie « le Pitch ».

Après débat, le conseil municipal décide, **par 12 voix pour** (LIDOINE Xavier ne prend pas part au vote), de prendre en charge le coût de cette signalétique et pose le principe de la prise en charge de 3 étiquettes maximum par entreprises et pas de prise en charge des lames de supports si de nouvelles lames devaient être commandées.

- **Levé topographique rue du Tilleul, rue des écoles, rue de la mairie :**

M Guillaume LOPES indique avoir reçu le levé topographique commandé par la municipalité en vue des travaux d'aménagement définitif début 2023 de la rue du Tilleul, rue de la mairie.

Il propose qu'une commission voirie se réunisse début septembre pour étudier dans le détail les résultats du levé topographique.

- **Projet lieu de vie pour les séniors :**

Mme le Maire indique que:

- l'avis obligatoire de France Domaine a été sollicité pour l'estimation de la propriété du 12 rue du Tilleul
- l'Etablissement Public Foncier a proposé aux propriétaires le rachat de la propriété pour le projet communal de création d'un lieu de vie pour les séniors à 400 000 euros sur la base de l'estimation de France Domaine
- cette proposition a été acceptée par les propriétaires
- des discussions sont en cours entre la municipalité et les propriétaires jouxtant le 12 rue du Tilleul afin de créer un accès indépendant de la maison pour le terrain qui fera l'objet de la création d'un lieu de vie pour les séniors
- le terrain a été visité par la société KALIA qui a créé la maison sénior située à BUSY
- un nouveau point d'étape sera réalisé sur ce dossier lors du prochain conseil municipal

- **Calendrier des réunions du 2ème semestre**

- **Dates Conseil municipal**

- 06/09
- 11/10
- 15/11
- 13/12

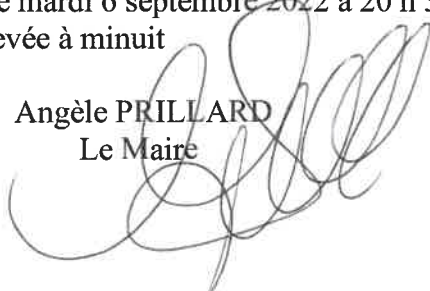
- **Dates commissions**

- Réunion commission voirie : 13/09 20h30
- Commission Bois affouage 2022-2023 : 30/08 20h30
- Marquage bois samedi 3/09 - 8h30

- **Chantier participatif du 24 septembre 2022**

Le prochain conseil se réunira le mardi 6 septembre 2022 à 20 h 30  
Séance levée à minuit

Angèle PRILLARD  
Le Maire



<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
DCM n° 2022/12-07-01	Attribution Logement communal n°3 au 4 rue de l'Eglise
DCM n° 2022/12-07-02	Projet de mise en valeur du patrimoine castelmontois : modification plan de financement phase II
DCM n° 2022/12-07-03	création de sentiers pour la boucle de randonnée et plantation de haies
DCM n° 2022/12-07-04	choix du Maître d'œuvre pour les travaux 2023 de la rue du Tilleul
DCM n° 2022/12-07-05	Remboursement avance de fonds
DCM n° 2022/12-07-06	Signalétique entreprises du village

<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>	<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>
BILLAMBOZ J-Xavier		LOPES Guillaume	
BEFFY Stéphanie		PERRIN Pascal	
COQUIARD Vincent		PETERLÉ Gaston	
DOS SANTOS Aline		PIGUET Aurélien	
GAILLARD Alexandre		PIGUET Colette	Absente
GIRARDET Fabienne	Absente	PRILLARD Angèle	
LIDOINE Xavier		STEHLY Audrey	